

Mézières- sur-Couesnon

Le journal
d'informations municipales

Mézières vous intéresse

DR

N° 29
Décembre 2015

Éditorial

Les attentats qui ont marqué notre pays en cette fin d'année nous ont tous attristés. Après tous les hommages rendus, je voudrais simplement avoir une pensée pour toutes les personnes touchées directement ou indirectement par cette tragédie.

Pour la commune et cela dans une moindre mesure, cette fin d'année 2015 est un peu spéciale.

Bien sûr, je dois vous dresser le bilan des réalisations 2015 : l'achat d'une classe modulaire pour l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de la Vallée verte, l'achat des murs de la boulangerie, le recrutement d'une responsable au sein de l'équipe en charge du périscolaire.

Je dois également évoquer les principaux projets 2016 qui sont la réhabilitation de la boulangerie et sa mise en accessibilité ainsi que la création de trois logements dans ce même bâtiment, la réflexion et la réalisation des aménagements de sécurité des entrées de bourg et sa traversée, la révision du PLU qu'il faut «grenéliser»¹, et l'adoption d'un programme sur trois ans pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux.

Mais ce qui nous préoccupe depuis plusieurs mois, c'est la réforme territoriale dans le cadre de la loi NOTRe². Le préfet d'Ille-et-Vilaine a proposé un projet de schéma qui nous «marie» avec Fougères agglomération. Fin mars 2016, celui-ci prendra un arrêté qui définira le SDCI³ et donc le contour géographique de notre future communauté de commune de Liffré ou agglomération de Fougères.

Lorsque vous lirez cet édit, le vote citoyen sera réalisé. Le maire et le conseil municipal ont déjà affiché clairement leur souhait de se diriger vers la communauté de communes de Liffré et n'ont pas été entendus.

Jusqu'à cette date, nous avons toutes et tous, Méziérais et Méziérais de tout âge, pour les dix ou quinze années à venir, notre avis à donner et à nous faire entendre. Suivez l'actualité de ce dossier sur : <http://www.communesencolere.com/> et signez la pétition.

Avec toute l'équipe du conseil municipal, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année 2015 et une année 2016 qui, je le souhaite, verra vos projets personnels et professionnels se réaliser.

Olivier BARBETTE, Maire de Mézières-sur-Couesnon

1 – grenéliser: rendre conforme au grenelle II de l'environnement. Loi du 12 juillet 2010

2 – loi NOTRe: Nouvelle Organisation Territoriale de la République

3 – SDCI: Schéma Départemental de Cohérence Intercommunal.

Sommaire

Délibérations	p. 2
État civil	p. 7
Vie de la commune	p. 8
Informations utiles	p. 16

Bâtiments



Le toit de la boulangerie refait.

AVENANT N° 2 LOT N° 12

« Plomberie, Chauffage, Ventilation » - RÉNOVATION DE L'ANCIENNE BASE DE LOISIRS

Le conseil municipal ACCEPTE l'avenant n° 2 pour la rénovation de l'ancienne base de loisirs, lot n° 12 « Plomberie, Chauffage, Ventilation » pour le remplacement du disconnecteur de la chaudière pour un montant de 319,23 € portant le marché à 16826,64 € (entreprise Delalonde).

DEVIS HONORAIRES ARCHITECTE

Le conseil municipal DÉCIDE de confier la mission de maîtrise d'œuvre, à Mme LOUSSOUARN Anne, architecte DPLG, pour un montant d'honoraires de 27280 € HT pour des travaux de réhabilitation du dernier commerce « Boulangerie » avec mise en conformité de l'accessibilité et création de logements communaux au-dessus du commerce.

VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF : réhabilitation du dernier commerce « Boulangerie » avec mise en conformité de l'accessibilité et création de logements communaux au-dessus du commerce

Le conseil municipal

- VALIDE l'avant-projet définitif de l'opération de réhabilitation de la « Boulangerie » avec mise en conformité de l'accessibilité et création de trois logements communaux au-dessus du commerce pour un montant total de 341000 € HT dont :

- 251 000 € HT pour la création de trois logements communaux

- 90 000 € HT pour la réhabilitation du commerce avec mise en accessibilité.

- SOLLICITE l'octroi d'une subvention au titre du FISAC pour les travaux de réhabilitation de la boulangerie et la mise en accessibilité de ce commerce et toutes autres subventions.

- RAPPELLE qu'une subvention a été sollicitée auprès du conseil départemental au titre du plan de relance 2015 pour la création des 3 logements communaux et au titre du FST pour la réhabilitation du commerce.

- RAPPELLE qu'une subvention a été sollicitée auprès de la Communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier au titre du fonds de concours.

LOT COUVERTURE – TRAVAUX DE RÉHABILITATION BOULANGERIE/LOGEMENTS

Le conseil municipal DÉCIDE d'attribuer le marché à l'entreprise COUVERTURE 2000 (Saint-Aubin-du-Cormier) pour un montant HT de 12565,95 € pour le lot couverture concernant les travaux de réhabilitation du dernier commerce « Boulangerie » avec mise en conformité de l'accessibilité et création de logements communaux au-dessus du commerce.

CONSULTATION BOULANGERIE- CONTRÔLE TECHNIQUE ET COORDINATION SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ

Au vu de la qualité des dossiers présentés et de l'ensemble des détails fournis pour la mise en place des contrôles, le conseil municipal RETIENT la proposition de coordination SPS de la société SOCOTEC d'un montant de 1 950,00 € TTC pour les travaux de réhabilitation de la boulangerie et la proposition de contrôle technique de la société SOCOTEC d'un montant de 3150,00 € TTC pour les travaux de réhabilitation de la boulangerie.

Devis/Achats/Ventes

ACHAT D'UN CHARGEUR POUR LE TRACTEUR COMMUNAL

Le conseil municipal, APPROUVE le devis de MASSÉ Motoculture d'un montant de 7467 € HT. Soit 8960 € TTC pour l'achat d'un chargeur pour le tracteur communal KIOTI avec un contrepoids de 400 kg sur trois points arrière.

APPROBATION DEVIS GALLE – TRAVAUX DE POINT A TEMPS AUTOMATIQUE

Le conseil municipal APPROUVE le devis de l'entreprise GALLE (Saint-Jean-sur-Couesnon) d'un montant de 23400 € HT soit 28080 € TTC pour des travaux de point à temps automatique sous réserve que les travaux soient réalisés au plus tard fin septembre 2015.

VENTE DE MATÉRIEL

Le conseil municipal ACCEPTE les ventes du tracteur, de la faucheuse et de la tronçonneuse aux conditions suivantes :

- tracteur communal au prix de 2500 € TTC à la société T.M.O, Les Granges, 29800 Plouedern
- faucheuse au prix de 480 € TTC à la SARL LEBOSSE, Le Haut du Champ, 35140 Vendel.
- tronçonneuse vétuste au prix de 70 € TTC.

ACQUISITION DE LIVRES, CD, DVD ET PÉRIODIQUES A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal SOLLICITE auprès de la communauté de communes une aide de 1 905 € soit 30 % d'un montant de dépenses de 6350 € pour l'acquisition de livres, CD, DVD et périodiques à la bibliothèque municipale.



Affaires scolaires et périscolaires

TARIF CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2015-2016

Le conseil municipal DÉCIDE, de ne pas appliquer d'augmentation sur le tarif du repas facturé aux familles, pour l'année 2015-2016, qui reste fixé à 3,34 €.

TARIFICATION PÉRISCOLAIRE

Le conseil municipal DÉCIDE d'appliquer le principe des tarifs modulés selon le quotient familial pour la tranche horaire 15h15/15h45 à 17h00, à compter du 1^{er} octobre 2015, selon la grille suivante :

Quotient familial	Tarif
0 à 599,99 €	0,60
600 à 1 499,99 €	0,80
1 500 € et plus	1,00
Hors commune	2,00

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION OGEC « École Privée »

Monsieur le maire rappelle aux élus que par délibération du 1^{er} avril 2015, un acompte de 25 000 € de subvention a été accordé à l'association OGEC (école privée) et propose, au vu du calcul des dépenses de fonctionnement de l'école publique, d'attribuer un complément de subvention. Monsieur le maire précise que la subvention a été calculée en prenant en compte le passage de l'école privée en contrat d'association avec l'état à compter de la rentrée scolaire 2015.

Le conseil municipal DÉCIDE d'accorder à l'association OGEC un complément de subvention d'un montant de 15 548,93 €.

ACHAT DE MATÉRIEL SCOLAIRE

Le conseil municipal DÉCIDE de retenir le devis DIRECT D d'un montant de 3 760,58 € HT pour l'achat de matériel scolaire suite à l'ouverture d'une classe à l'école publique.

Employés communaux



CRÉATION D'UN POSTE EMPLOI Avenir

Le conseil municipal VALIDE le recrutement d'un emploi d'avenir à temps complet, pour intégrer le service périscolaire, y acquérir

des qualifications et exercer les fonctions d'adjoint technique 2^e classe. Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 36 mois avec une période d'essai.

Finances

Nom des communes	Répartition de l'enveloppe
La Chapelle-Saint-Aubert	18 182
Gosné	21 426
Livré-sur-Changeon	21 649
Mézières-sur-Couesnon	20 958
Saint-Aubin-du-Cormier	23 556
Saint-Christophe-de-Valains	18 182
Saint-Georges-de-Chesné	18 182
Saint-Jean-sur-Couesnon	20 242
Saint-Marc-sur-Couesnon	18 182
Saint-Ouen-des-Alleux	20 638
Vendel	18 182

FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) – RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE

Monsieur le maire porte à la connaissance de l'assemblée de la décision du conseil communautaire d'affecter selon une répartition libre les montants du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) comme suit :

- Affectation de 123 833 € à la communauté de communes
- Affectation de 219 379 € aux communes membres selon la répartition suivante :

Le conseil municipal, à l'unanimité, DÉCIDE de valider la décision communautaire optant pour une répartition libre du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales comme indiqué ci-dessus.

■ Intercommunalité

MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER POUR LES ANIMATIONS « SENIORS »

Le conseil municipal APPROUVE le principe de mise à disposition de la salle des fêtes à la Communauté de communes du pays de Saint-Aubin-du-Cormier dans le cadre d'animations « seniors », à hauteur de 20 € par séance.

NOMINATION D'UN ÉLU RÉFÉRENT SENIORS

Le conseil municipal DÉCIDE de nommer Mmes VANNIER Yvonne, membre du CCAS et JOULAUD Hélène élues référentes seniors.

MUTUALISATION DES SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER ET LES COMMUNES MEMBRES

Le conseil municipal ÉMET un avis défavorable sur la mise en place d'un schéma de mutualisation de services communautaire pour deux raisons :

- dans le contexte de dissolution de la communauté de communes du pays de Saint-Aubin-du-Cormier en janvier 2017, la mise en place d'un schéma de mutualisation pour l'intégration et la rationalisation du fonctionnement actuel vis-à-vis des agents ne nous paraît pas d'actualité et judicieux. Les engagements pris auprès des agents, ce jour, devront évoluer de nouveau dans un avenir proche.
- La commune a recruté quatre agents dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires et des engagements ont été pris auprès de ceux-ci pour leur avenir. Créer des disparités statutaires en appliquant ce schéma de mutualisation ne serait pas équitable auprès des trois agents non concernés.

■ Autres



Le conseil municipal a adopté le rapport de l'exercice 2014 présenté par le Syndicat des Eaux.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ÉLABORÉ PAR L'INSTITUT EN SANTÉ AGRO ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2014 établi par l'Institut en Santé Agro Environnement (ISAE).

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU HAUT COUESNON

Le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE le rapport d'activité 2014 du Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon de l'année 2014.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLÉE DU COUESNON

Le conseil municipal ADOPTE le rapport de l'exercice 2014 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable présenté par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Couesnon.

CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION D'INDEMNITÉ

Le conseil municipal, DÉCIDE de demander le concours du Receveur

municipal pour assurer des prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an et que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à LAMER André.

DEMANDE D'APPUI EN INGÉNIERIE PUBLIQUE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE POUR L'ANNÉE 2015

Le conseil municipal DÉCIDE de solliciter les services départementaux pour bénéficier de l'ingénierie publique départementale, conformément à la fiche 4.31 du guide départemental de l'ingénierie publique, pour le projet suivant : aménagement/sécurisation du centre bourg et travaux de mise en accessibilité.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'EHPAD - MAISON DE RETRAITE SAINT JOSEPH À SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Le conseil municipal DÉCIDE d'accorder à L'EHPAD-Maison de retraite Saint Joseph à Saint-Aubin-du-Cormier une subvention d'un montant de 60 € pour une participation aux frais de repas de Noël pour trois personnes de notre commune.

Réforme territoriale



Des banderoles « communes en colère » sont installées dans les quatre communes concernées.

CHOIX DE LA COMMUNE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON DU NOUVEAU PÉRIMÈTRE INTERCOMMUNAL

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre de la loi NOTRe, la communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier (Com'Onze) travaille depuis plusieurs mois sur l'évolution des limites intercommunales, puisqu'elle n'atteint pas le seuil des 15000 habitants, en s'appuyant notamment sur une étude d'opportunité réalisée par un cabinet privé auprès de territoires voisins (cf. réunion du 7 juillet 2015).

Il indique que le projet de territoire de la communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier, validé le 9 juillet dernier, met en évidence la centralité du bassin de vie autour de la ville centre qu'est Saint-Aubin-du-Cormier et le maillage des services à la personne sur les communes du territoire.

Il rappelle les rencontres avec les représentants de Liffré Communauté et Fougères Communauté dont chaque élu a reçu les comptes rendus.

L'orientation vers laquelle Mézières-

sur-Couesnon tend est l'intégration d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à taille humaine qui atteindra rapidement les 30000 habitants. Ce choix repose sur la volonté de déployer l'action publique au plus près des habitants en se dotant de moyens suffisants pour garantir services de proximité, services aux communes et dynamisme territorial. La commune de Mézières-sur-Couesnon partage avec Saint-Aubin-du-Cormier, Livré-sur-Changeon et Gosné l'orientation de mettre en place une coopération intercommunale avec la communauté de Communes de Liffré (CCPL).

En effet, le souhait de la CCPL de s'inscrire dans les objectifs de la loi NOTRe en organisant une coopération intercommunale ambitieuse en élargissant son périmètre pour « représenter » et disposer de moyens suffisants pour créer du dynamisme, tout en préservant une taille humaine pour permettre l'expression des communes, correspond à la philosophie des élus de Mézières-sur-Couesnon, tout en valorisant la

cohérence et la complémentarité des territoires.

LA PRISE EN COMPTE DES SOUHAITS DES HABITANTS

Cette orientation de la commune de Mézières-sur-Couesnon s'appuie sur une volonté de coopération avec un territoire communautaire qui lui ressemble.

Une communauté de communes dont les compétences exercées et le projet exprimé en termes de services à la population, notamment en vue de l'implantation future du lycée, confirment la prise en compte du besoin des habitants pour un territoire péri urbain assumé et dynamique, tant en termes de développement économique que d'équipements structurants.

LA MISE EN PLACE DE PROJETS COMMUNS

L'organisation du bloc communes communauté telle que défini et exercé correspondent à la conception que la commune de Mézières-sur-Couesnon a de la coopération intercommunale de proximité pour les communes membres et les habitants.

La mise en place effective, dans le cadre de la mutualisation, de projets communs a déjà permis de travailler ensemble et d'échanger sur des perspectives partagées. Ce choix s'appuie sur l'analyse des compétences effectives, de la fiscalité, des projets à venir...

LES HABITUDES DES MÉZIÉRAIS SONT ORIENTÉS SUR LIFFRÉ

En outre, la proximité de Mézières-sur-Couesnon avec Liffré et la réalité du bassin de vie commun que ce soit pour l'emploi, les commerces, les loisirs et la culture, les établissements scolaires existants et à venir, les pratiques sportives... renforcent la conviction du conseil municipal, dans l'intérêt de ses administrés, à émettre un vœu dans le sens d'un rapprochement avec la CCPL.

Chaque conseiller municipal a pris la parole pour exprimer son point de vue. Le 18 septembre, le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix POUR, 1 CONTRE, 2 Abstentions,

- EXPRIME le vœu d'un rapprochement avec Liffré Communauté.
- DEMANDE la prise en compte de ce vœu dans le cadre de l'élaboration du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

ORGANISATION D'UNE VOTATION CITOYENNE

Les débats engagés dans les territoires suite à l'annonce des orientations de la loi NOTRe publiée le 8 août 2015 ont conduit la plupart des communes du département d'Ille-et-Vilaine à relancer un processus de discussion et de positionnement sur leur avenir. Par délibérations en date des 15, 18 et 22 septembre 2015, les assemblées délibérantes des communes de Saint-Aubin-du-Cormier, Livré-sur-Changeon, Gosné et Mézières-sur-Couesnon ont exprimé leur volonté de rejoindre la communauté de communes du Pays de Liffré. Ainsi, les quatre communes appartenant actuellement au Pays de Saint-Aubin-du-Cormier ont fait part de leur détermination de bâtir et de



©FOTOLIA

La ville de Fougères.



©VILLE DE LIFFRÉ

La ville de Liffré.

faire vivre un EPCI performant avec les cinq communes du Pays de Liffré pour assumer des compétences indispensables à la vie des habitants et au dynamisme du bassin de vie commun.

À leur tour, par délibérations en date du 22, 25 et 29 septembre et 1^{er} octobre 2015, les conseils municipaux des communes membres du Pays de Liffré se sont exprimés favorablement à l'intégration des communes de Saint-Aubin-du-Cormier, Livré-sur-Changeon, Gosné et Mézières-sur-Couesnon, à la communauté de communes du Pays de Liffré.

LE PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION

Le préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine a présenté, le 12 octobre dernier, son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale « SDCI », conformément à la loi NOTRe qui a fixé un seuil de 15 000 habitants au 1^{er} janvier 2017 pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale « EPCI ». Selon cette proposition, les communes de Gosné, Mézières-sur-Couesnon, Livré-sur-Changeon et Saint-Aubin-du-Cormier (soit 67 % de la population de la communauté

de communes de Saint-Aubin-du-Cormier), qui avaient exprimé leur volonté de rejoindre le Pays de Liffré devraient intégrer la future communauté d'agglomération de Fougères. Ainsi, un nouvel EPCI ne pourrait donc être envisagé avec la communauté de communes du Pays de Liffré et l'ensemble de ces quatre communes.

Au regard de ces éléments et ayant conscience des conséquences pour l'avenir de notre territoire à court et à moyen terme, il demeure primordial que les habitants de la commune puissent se prononcer sur la création d'une nouvelle communauté de communes constituée par les communes de Chasné-sur-Illet, Dourdain, Ercé-près-Liffré, Gosné, La Bouëxière, Liffré, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier. C'est pourquoi il est proposé de procéder à une consultation locale sous forme de « votation citoyenne » afin de pouvoir formuler un avis sur le SDCI qui sera transmis au préfet ainsi qu'à tous les membres de la CDCI.

Le conseil municipal est donc invité à organiser une « votation citoyenne » selon les conditions suivantes :

- inviter les électeurs de la commune de Mézières-sur-Couesnon en vue de prendre part à une votation citoyenne sur la réforme territoriale

aux dates et heures suivantes :

- le jeudi 17 décembre 2015 de 16 heures à 19h30,
- le vendredi 18 décembre 2015 de 16 heures à 19h30
- le samedi 19 décembre 2015 de 10 heures à 13h30.

«OUI OU NON, ÊTES-VOUS D'ACCORD POUR LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES»

La question suivante est soumise à la consultation des électeurs: « oui ou non, êtes-vous d'accord pour la création d'une nouvelle communauté de communes composée des communes suivantes: Chasné-sur-Illet, Dourdain, Ercé-près-Liffré, Gosné, La Bouëxière, Liffré, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier. »

- La campagne est ouverte le lundi 7 décembre 2015 à zéro heure. Elle est close le 16 décembre à minuit.
- Le dépouillement et la proclamation des résultats auront lieu le samedi 19 décembre à l'issue du scrutin.

La votation citoyenne est organisée par la commune dans des conditions définies précisément par un arrêté du maire.

Il est précisé qu'afin de garantir la sécurité des urnes durant tout le



scrutin, les clés des urnes seront remises à deux élus. Le contenu de l'urne et le nombre de signatures sur la liste d'émargement seront vérifiés

à chaque début et fin de journée de votation. Un registre sera signé pour validation par les deux personnes en possession des clés.

Un conseil municipal aura lieu le lundi 21 décembre à 20h00 afin de transmettre au préfet et aux membres de la CDCI la décision démocratiquement acquise par voie de votation citoyenne sur la création d'une nouvelle communauté de communes à neuf constituée de Chasné-sur-Illet, Dourdain, Ercé-près-Liffré, Gosné, La Bouëxière, Liffré, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier.

Le 18 novembre, le conseil municipal APPROUVE, à l'unanimité, l'organisation d'une « votation citoyenne » sur la création d'une nouvelle communauté de communes à neuf, constituée de Chasné-sur-Illet, Dourdain, Ercé-près-Liffré, Gosné, La Bouëxière, Liffré, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin, dans les conditions définies ci-dessus.

État civil Juillet à décembre 2015



■ Naissances

GUILLON Callie, TROPEE Faustine, POULAIN Louise, YAMBIA Nolan, MAMOUNI Bilal, LAMIRAL Kilyann, HOUDUSSE Martin, GICQUEL Sarah, MOUZET Pauline, LEVEQUE Loris, GUILLOU Jeanne, DEMESLAY Basile, THEBAULT Alana

■ Baptême civil

- 12 septembre
JUGON Timéo

■ Mariages

- 27 juin
LOUBIES Vincent
et PEREIRA Ludivine
13, rue des Cours d'eau
- 11 juillet
MARCH Frédéric
et BERSON Mathilde
Les Rollandières
- 18 juillet
BOHINEUX Stéphane
et Vanessa SOUCHU
7, rue Beausoleil
- 25 juillet
Hervé PERRUCHAS
et Nathalie FOSSE - La Peutelais
- 22 août
Guillaume DUAULT et Mélanie
RIOT - 24, rue de la Grande Pré
- 12 septembre
Frédéric BLANCHET et Charlène
JEANNE - 10, rue des Bufferais

- 26 septembre
Dany CLAUSSE et Anaïs PERCOT
8, rue du Riaudon
- 14 novembre
Gwendal HERRISSON et Aurélie
GALLAIS - 7, rue de l'Evert

■ Noces d'or

- 25 juillet
JAMELOT Pierre
et BRISSIER Jeannine

■ Décès

LEOTARD Richard - 5, rue Beau Soleil
TRAVERS Raymond, La Maison neuve
SOURDIN Marie, Maison de
retraite Saint-Aubin-du-Cormier
ROCHELET Angèle, Maison de
retraite Saint-Aubin-du-Cormier

Amicale laïque



De gauche à droite : Samuel SIMONET, Yoann GREGOIRE, Pascal LEGOUT, Yves SCHMITT, Nicolas FERRIERE, Yannick BACQUAERT, Céline MARET GUERIN, Angeline PRIOUL, Donatienne GUILLAUDEAU et Gildas LESAGE.

Suite à notre assemblée générale du 18 septembre 2015, nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe élue pour l'année 2015 – 2016 :

- Pascal LEGOUT (Président)
- Nicolas FERRIERE (Vice-président)
- Angeline Prioul (Trésorière)
- Céline MARET GUERIN (Trésorière adj.)
- Yannick BACQUAERT (Secrétaire)
- Donatienne GUILLAUDAU (Secrétaire adj.)
- Yoann GREGOIRE (Secrétaire adj.)
- Yves SCHMITT (Membre)
- Fabrice Martin (Membre)
- Gildas LESAGE (Membre)
- Samuel SIMONET (Membre)

Les événements pour cette année

La saison 2015 – 2016 a débuté par le couscous qui s'est déroulé le 7 novembre à la salle des fêtes de notre commune. Nous remercions les fidèles à cet événement.

En décembre, a eu lieu la vente de chocolats de Noël. Comme chaque année, cet événement a connu un succès auprès des parents d'élèves.

Le 24 avril 2016, en association avec les représentants des parents d'élèves sera organisé « la balade en forêt ». Un mot sera diffusé dans les cahiers de liaison des enfants pour vous détailler cette journée sous le signe de la détente et de la bonne humeur.

Le 25 juin 2016 aura lieu la fête de l'école. Comme l'année précédente, celle-ci se déroulera à la salle des fêtes de notre commune. Un mot sera également diffusé dans les cahiers de liaison des enfants pour vous détailler le programme de cette journée. Comptant sur votre présence et votre participation active à ces différents événements, toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Les membres de l'Amicale Laïque

Les parents de l'école publique

Déjà sa quatrième année !

Eh oui... ce sera la quatrième année que les promeneurs de tous âges se retrouveront pour participer à ce rendez-vous familial et printanier.

Cette balade en forêt est organisée par des parents de l'école publique de La Vallée Verte de Mézières pour participer aux projets de l'école.

Nous vous donnons rendez-vous le 24 avril 2016 à 10h00 sur le terrain de foot de notre commune, qui se situe sur la route de Gahard.

Le départ sera donné vers 10h30 sur ce même terrain.

Une participation de 2,50 € par adulte vous sera demandée; la balade sera gratuite pour les enfants.

Deux parcours proposés

Comme les années précédentes, deux parcours seront proposés :

1 parcours d'environ 1h00 pour les familles et les enfants les plus petits

1 autre parcours d'environ 1h30 pour les plus courageux.

Après l'effort... le réconfort! galettes saucisses, crêpes et boissons seront en vente à l'arrivée des marcheurs. Pensez à réserver vos galettes ou pains saucisses par avance (des mots seront distribués dans les cahiers des enfants de l'école pour vous permettre ces réservations).

N'oubliez bien sûr pas d'inviter les papys, les mamies, les cousins et les cousines et pourquoi pas les copains. Nous avons bien sûr commandé le soleil pour la circonstance !

Pétanque

Eh oui, un an déjà!

L'association se développe à vive allure. Créée par deux à trois personnes pour lancer ce jeu à Mézières, nous voilà à ce jour une vingtaine de personnes motivées chaque jeudi après-midi de 14h00 à 18h00 malgré parfois une météo défavorable. Gardons le

moral notre municipalité nous a promis des jours meilleurs pour nous abriter...

Jouer dans une ambiance sympa

L'ambiance est très bonne, le groupe est très correct car ce jeu est très simple et l'amélioration vient en jouant.

Au départ, beaucoup sont venus prendre

la température et aujourd'hui ils sont toujours là... donc si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Venez vous inscrire !

Assemblée générale et inscriptions pour l'année à venir le jeudi 21 janvier à 17h30 au bar-restaurant « Le Bouche à Oreilles ».

■ École de la Vallée verte



DR

Les élèves dessinent un paysage où des haies délimitent le terrain en tenant compte des différents plans.

Une nouvelle rentrée a eu lieu à l'école de Mézières-sur-Couesnon. Une neuvième classe a été ouverte, avec l'achat et l'installation par la mairie d'un préfabriqué pour l'accueillir, et une partie de l'équipe enseignante a été modifiée. Malgré cela, les 209 élèves ont été accueillis dans de bonnes conditions. La rentrée à peine commencée, les projets pour les élèves sont engagés :

- les classes d'élémentaire vont travailler sur le parcours culturel et artistique des élèves avec une metteure en scène de la compagnie la Mirelaridaine en résidence au centre culturel de Liffré.

Le projet aboutira assurément à une exposition des travaux des élèves en fin d'année.

- les 2 classes de CE1/CE2 et la classe de CP/CE1 participent à un projet avec la base de plein air de Mézières-sur-Couesnon. La position géographique et les infrastructures de la base permettent aux enfants de découvrir des écosystèmes qui sont rarement observés : les haies, les mares et les bois. Ils vont observer des paysages et apprendre à les dessiner sous forme de croquis, découvrir la faune et la flore présentes dans ces milieux. Une séance aura lieu à chaque saison afin d'observer l'évolution des écosystèmes en fonction de la période de l'année. Une première séance a déjà eu lieu pour les élèves de CE1/CE2. La classe de CP/CE1 a pu vivre cette expérience au début du mois de décembre. Benjamin Boulanger, animateur environnement pour le Réseau d'Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères, animera les trois séances auxquelles les trois classes participeront sur l'ensemble de l'année. Nous remercions par ailleurs la mairie de Mézières-sur-Couesnon, l'Amicale Laïque, la base de plein air et les parents qui permettent la mise en place de ce projet.

Le directeur, Stéphane Lebreton

■ École Saint-Martin



DR

Lors de la randonnée contée.

Cette année, notre projet d'école est de faire raconter des contes aux enfants. Nous avons commencé en recevant Marie Chiff'mine, conteuse professionnelle. Chaque classe a fait une randonnée contée avec elle aux alentours de Mézières. Nous avons poursuivi ce travail avec la mise en scène du « Soldat rose 2 » pour notre Arbre de Noël. Nous avons également accueilli Magali Arnal, auteure-illustratrice dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Fougères. Avec elle, nous avons découvert comment on fait un livre et ses techniques d'illustratrice.

■ RIPAME

L'espace jeux « Pommes de reinette », organisé par le Relais Intercommunal Parents, Assistants Maternels, Enfants (RIPAME) du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier se déroule, depuis octobre, dans les locaux du centre de loisirs les mardis et mercredis matins en période scolaire. De 9h 45 à 11 h 30, les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou assistants maternels, sont accueillis par une éducatrice de jeunes enfants.

Dans ce lieu sécurisé et sécurisant, les enfants découvrent librement des jeux, écoutent des histoires, s'expriment, chantent et miment des comptines. C'est aussi l'occasion d'explorer le monde qui les entoure en participant à des activités sensorielles, manuelles et motrices.

Les accompagnateurs, professionnels et parents, apprécient ce moment où ils peuvent échanger sur leurs pratiques du quotidien.

Rappel des permanences du RIPAME

- Permanences sur rendez-vous :
Le mercredi de 8 heures à 11 h 30
Le jeudi de 13h30 à 19 heures
- Permanences téléphoniques :
Le mardi de 8 heures à 9 heures
Le vendredi de 13h 15 à 15h30

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le RIPAME au 029939 15 16 ou par mail :

ripame@staubinducormiercommunaute.fr

■ APEL

L'APEL de l'école Saint Martin a connu quelques changements. Nous comptons actuellement 17 membres sous la présidence de Fanny JOURDAN. En effet, elle succède à Anthony SORGNIARD qui, après six années de dévouement, a décidé de passer la main.

Nous mettons tout en œuvre pour le bon épanouissement des élèves de l'école Saint Martin et satisfaire toutes les familles. Nos actions à venir pour 2016 :

- un repas (samedi 27 février),
 - un vide grenier (dimanche 10 avril), sans oublier la kermesse (dimanche 19 juin).
- Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

■ Les services périscolaires



Des enfants radieux lors de l'activité « photos folie ».

Depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale en avril 2014, les services périscolaires ont été profondément réformés. La réforme gouvernementale des rythmes scolaires a été l'opportunité de développer ce service.

Une équipe presque multipliée par deux

Nous avons recruté de nouveaux agents, l'équipe passant de 6 à 11 professionnels en charge des différentes fonctions à assurer au quotidien à l'école publique. Au sein de cet effectif de 11 professionnels, un poste a été transformé en poste de direction. Elise Moisan a été recrutée en qualité de directrice des services périscolaires à la rentrée de septembre 2015.

Une mise à niveau bénéfique

Des activités structurées ont été mises en place sur les nouveaux temps périscolaires et la présence de professionnels a été renforcée sur les temps de garderie, de cantine et sur les temps d'ATSEM dans les classes des plus petits. Un projet éducatif territorial a été élaboré et les nouveaux temps périscolaires sont désormais déclarés en tant qu'ALSH (Accueil de Loisirs Sans hébergement), déclaration qui vient acter que l'organisation du service

correspond dorénavant aux normes et exigences à la fois de jeunesse et sport et à la fois de la Caisse d'Allocation Familiale. Cette mise à niveau réglementaire nous permet aujourd'hui de recevoir des subventions conséquentes et pérennes nous permettant de continuer à développer et à renforcer la qualité des services tout en maintenant des tarifs abordables et adaptés au quotient familial des familles.

Cette évolution des services a impliqué des investissements et de nombreuses adaptations au niveau du matériel et des locaux. Pour les nouveaux temps périscolaires (de 15h15 à 17 heures ou de 15h45 à 17 heures), l'équipe encadre entre 110 et 130 enfants, répartis en 4 groupes d'âge. Deux de ces groupes restent dans l'enceinte de l'école, un troisième s'installe en mairie, dans la salle du conseil, et le quatrième se déplace jusqu'à l'espace détente de la Vallée, équipement mis en service au mois de juillet dernier suite à sa réhabilitation.

Un programme riche et diversifié

Depuis le mois de septembre différents projets ont été mis en place avec les enfants lors de TAP : « tour du monde en 80 jours », « photos folie », « les couleurs de l'automne ». Lors des ateliers périscolaires, les enfants ont découvert différentes activités variées : origami, chant, petits bricolages, jeux de sociétés, cuisine, jeux sportifs, lecture. Les enfants apprécient ces nouveaux temps d'activité à la fois ludiques et enrichissants.

À l'occasion de ces nouveaux temps d'activités périscolaires, les enfants de CE1-CE2-CM1 et CM2 ont également eu la chance de découvrir l'escrime et le badminton grâce à l'intervention de l'office des sports de Saint-Aubin-du-Cormier tous les jeudis et vendredis.

Pour la prochaine période (du 4 janvier au 5 février 2016), l'équipe prépare un programme haut en couleurs. Les plaquettes d'informations pour les parents et les enfants seront distribuées dans les cartables avant les vacances de Noël.

■ Théâtre

Au mois de novembre, l'Association Les fous des Planches a eu le plaisir de vous présenter une nouvelle pièce : « Penalty » de Jean-Paul Cantineaux.

Si ces représentations peuvent avoir lieu, c'est surtout grâce à vous, spectateurs, ainsi qu'à nos fidèles partenaires et bénévoles. Nous vous remercions chaleureusement de votre présence.

Bonne humeur et émotions étaient au rendez-vous cette année encore, c'est pourquoi toute la troupe espère vous retrouver en 2016 pour de nouvelles aventures.

Votre soutien et vos encouragements nous sont indispensables pour mener à bien de tels projets et encore une fois, nous vous en remercions.

Bien amicalement.

■ Les Entrechians



Le 28 février 2016 : concours d'agility.

Le Club Canin de votre commune est heureux de vous accueillir toute cette fin d'année ainsi que l'année prochaine avec l'organisation de son concours d'agility le 28 février à la salle des sports de Saint-Aubin-du-Cormier. Les cours d'éducation ont lieu à côté du terrain de foot, tous les dimanches matin de 10 heures à 12 heures avec un café en toute convivialité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Nicolas au 06 75 87 59 82 ou sur le site internet : www.lesentrechians.fr
Bonne fête de fin d'année,

Les Entrechians

■ ALSH



La collecte des bonbons, un moment fort pour les enfants.

L'ALSH recrute des animateurs

L'accueil de loisirs de Mézières accueille vos enfants de 3 à 11 ans les mercredis de 12 heures à 19 heures et les vacances scolaires de 7 heures à 19 heures. L'équipe de l'année est composée de trois animatrices : Stéphanie, Vanessa et Caroline et d'une directrice : Anne-Sophie. Lors des petites et grandes vacances, un renfort d'animateur est souvent nécessaire. Pour info, les recrutements pour juillet se feront de janvier à fin mars. N'hésitez pas à postuler !

Depuis juillet 2015, nous sommes dans les locaux fraîchement rénovés de l'Espace Détente de la Vallée (12, rue du Couesnon, ancienne base de loisirs, face salle des fêtes). Nous devons donc descendre dans nos locaux les mercredis midis. Nous récupérons les enfants dans les deux écoles puis descendons à pied. Merci donc de prévoir un équipement vestimentaire adapté à la météo du jour. Il est aussi possible de mettre votre enfant seulement l'après-midi du mercredi. Dans ce cas, vous pouvez le déposer entre 13h30 et 14 heures.

Les inscriptions les mercredis sont à faire jusqu'au lundi soir précédent chaque mercredi par téléphone, mail ou sur le tableau d'inscriptions de l'école publique ou de l'accueil de loisirs. Si vous savez

d'avance, il est aussi possible d'inscrire votre enfant pour plusieurs mercredis réguliers.

Escalade, chasse au trésor et défilé d'Halloween ont ravi les enfants

Les vacances d'automne se sont déroulées sous le thème des monstres de la forêt. Au programme, stage d'escalade pour les 8/11 ans, cabanes et chasse au trésor en forêt, décorations d'Halloween et sorties au cinéma et à la piscine. Le défilé déguisé d'Halloween a remporté un vif succès auprès des Méziérais : les habitants du lotissement de la grande Prée étaient invités, via des dessins des enfants, à l'afficher s'ils souhaitaient que nous passions leur chanter des chansons et leur demander des bonbons. Le matin du défilé, nous avons un bon nombre de maisons par lesquelles passer. Un grand merci aux volontaires, la récolte a été conséquente et l'accueil très convivial !

Pour les vacances de Noël, cette année, ça sera l'accueil de loisirs de Gosné qui sera ouvert (locaux de l'école publique, 2, rue Buissonnière Tél. : 02 99 66 34 54 ou 06 78 92 23 74). En raison d'un plus faible effectif à cette période, les accueils de loisirs du territoire sont regroupés en un seul accueil communautaire. Les inscriptions se font sur permanences à la communauté de communes à Saint-Aubin-du-Cormier au 02 99 39 42 99. L'accueil de loisirs sera ouvert à Mézières aux prochaines vacances de février (du 8 au 19 février). Vous recevrez à la reprise de janvier la plaquette avec le programme et les dates d'inscription dans le cartable de votre enfant (dans les 2 écoles).

N'hésitez pas à nous contacter pour toute info supplémentaire.

Pour nous contacter :

- par téléphone au 06 75 10 18 72, par mail : alshmezieres@staubinducormiercommunaute.fr
- Lors des permanences au 12, rue du Couesnon les mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures et les mercredis de 9 heures à 19 heures.

■ Les joggers du Couesnon



Les joggers du Couesnon rassemblent 178 licenciés.

L'activité de l'association du dernier trimestre 2015 est marquée par :

- une nouvelle progression des effectifs avec 178 licenciés enregistrés fin novembre 2015. Parmi eux, 33 personnes résident à Mézières.

- L'arrivée d'un nouvel entraîneur, Didier Laclais (initiateur 1^{er} degré), qui assure les séances spécifiques VMA sur la piste de Liffré le mardi soir.

- La mise en place depuis septembre d'un groupe débutants le dimanche matin à 11h00. La coordination de l'activité est réalisée par Fabienne Lécrivain (assistante initiateur).

L'animation du 22 novembre a donné un excellent résultat. 850 participants étaient présents, dont 469 pour la course des adultes de 10 km. Le bénéfice de cette journée s'est élevé à 5 866,11€. Il sera remis à deux associations : Vaincre la mucoviscidose et Étoiles de la vie qui vient en aide à une famille dont deux enfants sont atteints de la maladie de Sanfilippo.

Ils se sont distingués récemment :

Wilfrid Dauvers (Theuré) et Laurent Chyra (Peutelais) à l'Ultra trail de Boulieu les Annonay en Ardèche. Il s'agit d'une course de 100 km avec un dénivelé de 4 750 mètres réalisée en 18 heures pour ces deux coureurs.

Dates à retenir :

samedi 14 mai 2016 pour la 13^e édition du trail de la Vallée du Couesnon. Départ et arrivée à la base de loisirs (11, 17 et 32 km, + randonnée de 11 km).

Site joggers <http://joggerscouesnon.fr/>

■ Expérience d'un jogger du Couesnon

Marathonien d'un jour.... Marathonien pour toujours



Sportif et compétiteur depuis l'âge de 10 ans, j'ai eu le plaisir de découvrir la course à pied en février 2013 avec mon voisin Stéphane Pinot et son dicton « le plaisir avant tout ». Après plusieurs sorties dont certaines plus dures que les autres dû à un physique bien charnu, j'y ai pris goût puis je me suis mis à faire quelques courses. Mon surpoids ne m'aidant pas lors des premiers entraînements, j'ai dû puiser dans mon mental pour pouvoir progresser. Et puis j'ai découvert l'association des joggers du Couesnon avec qui j'ai pu surmonter mes difficultés, les sorties du dimanche sont bien sympathiques et diversifiées. J'ai découvert Pascal Nourry qui m'a conseillé et préparé pour faire des 10 km dont notre premier en commun à Betton. Compétiteur et déterminé, j'ai vite pris goût aux diverses courses dans la région, j'ai couru régulièrement la semaine, fait un peu plus attention à mon alimentation. Faisant quelques semi et trail, j'avais envie de faire un marathon pour mes 40 ans puis l'occasion s'est présentée le 18 octobre 2015 : Amsterdam. Un défi sur le papier pas simple à réaliser, mais au fil du temps j'ai pris goût à courir 2 heures seul, le jour J est arrivé avec un chrono de 2 h 54 min 55 s. Volonté, persévérance on fait de ce challenge un vrai plaisir. Avec de la volonté et un mental à toutes épreuves, on est capable de réaliser de grandes choses. À bon entendre...

■ Mez'idées citoyennes



Le groupe d'enfants participant au goûter partagé d'Halloween.

Le samedi 31 octobre dernier, à l'occasion d'Halloween, l'association Méz'idées citoyennes a invité tous les enfants de Mézières à partager un grand goûter convivial, dans le jardin et la salle du presbytère. L'objectif était de réunir petits et grands pour déguster de bons gâteaux préparés par les papas et mamans pour l'occasion, de se déguiser puis défiler dans les rues de Mézières pour frapper aux portes et récolter quelques bonbons.

Une bonne centaine de personnes, dont quelques parents costumés sont venus y participer. Les bénévoles ont pu offrir bonbons et boissons aux enfants et café aux parents qui s'étaient déplacés. Les petits monstres et sorcières sont ensuite allés jeter quelques sorts dans le bourg de Mézières !

En décembre, l'association a donné rendez-vous aux Méziérais pour la deuxième animation de l'année : le marché de Noël des créateurs et producteurs locaux. Celui-ci a eu lieu le samedi 12 décembre à la salle des fêtes de Mézières et a rencontré un vif succès. Pas moins de 17 exposants ont permis de faire découvrir de nombreuses réalisations de l'artisanat

local : bijoux, objets, textiles adultes et enfants, décorations, savons artisanaux ou encore cartables en cuir et stylos en bois. Petites gourmandises sucrées ou salées des producteurs du Pays de Fougères ou de Bretagne ont pu également ravir nos papilles ! De quoi faire le plein de petits cadeaux à offrir pour Noël.

L'association remercie tous les participants et invite les visiteurs et créateurs/producteurs à venir toujours plus nombreux pour la prochaine édition fin novembre 2016.

Lors des mois à venir, les bénévoles vont redoubler d'efforts pour vous proposer des animations tout au long de cette année 2016. L'association vous donne donc déjà rendez-vous le 10 février prochain pour l'animation de mardi gras.

Pour rappel, l'association est ouverte à tous. Que vous souhaitiez vous investir dans la préparation des animations ou aider plus ponctuellement, l'équipe sera ravie de vous accueillir !

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ?

Contactez-nous :

mezideescitoyennes@gmail.com ou
06 58 00 57 34 ou 07 82 74 94 77

■ Bibliothèque



Rencontre des enfants du Centre de loisirs et des pré-ados du groupe Jazz de l'école de musique de Saint-Aubin en mai 2015.

Des livres, de la musique et des animations

« Les arts » furent à l'honneur ce trimestre. Des accueils de classes, ont permis aux enfants de faire le tour du monde de l'art grâce aux fabuleux ouvrages de Caroline Desnoëttes, auteure invitée à la bibliothèque dans le cadre du Salon du livre jeunesse et qui a proposé un atelier en famille pour réaliser son propre livre accordéon. Ces moments forts ont été vivement appréciés tant par les adultes que par les enfants. Qui n'est pas encore inscrit à 1Dtouch? Service de musique en ligne proposé gratuitement à tous les abonnés du réseau afin de découvrir de nouveaux artistes et labels indépendants.

Service numérique et jeux vidéo : succès collectif pour le réseau.

Pendant la période d'été, le réseau Com'Onze a bénéficié de prêt d'outils numériques par le biais de la médiathèque départementale. Tablettes numériques, conseils d'applications et jeux vidéo ont été testés et approuvés. Reste maintenant à pérenniser ces supports en adéquation avec les pratiques culturelles actuelles.

Venez découvrir les nouvelles acquisitions pour tous : des romans, documentaires, albums, BD tout dernièrement achetées qui viennent compléter le fonds des collections. La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël entre Noël et le nouvel An. Mais si vous aimez les surprises, l'équipe de la bibliothèque vous propose des pochettes surprises à emprunter.

De nouvelles animations pour tous sont prévues dès ce début d'année avec

notamment un projet réseau sur le thème de l'Europe, suivi du temps fort « Printemps des poètes », des expositions thématiques et bien sûr la continuité du partenariat école-bibliothèque avec des accueils de classe réguliers, le partenariat avec l'ALSH et les accueils pour les bébéslecteurs et leurs accompagnants. Attention la bibliothèque manque de bénévoles ! Si vous aimez le contact et que vous avez un peu de temps libre, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer notre équipe. Sachez que vous pourrez bénéficier de formations personnelles de grande qualité en lien avec la vie des médiathèques. Pour plus de renseignements, prenez contact avec la bibliothèque.

Pratique : la bibliothèque est ouverte le mardi de 11 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 15 à 19 heures, le mercredi 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, le samedi de 10 heures à 12 h 30.

Horaires vacances de Noël : Mercredi 10 h 30 à 12 h 30 et 14 heures à 17 heures et le samedi de 10 heures à 12 h 30.

Il est possible d'emprunter un nombre illimité d'ouvrages par personne pour une durée de trois semaines. Avec possibilité de prolongation. Une boîte pour les retours est à la disposition des lecteurs pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Contact :
bibliomezierescouesnon@orange.fr

■ Club de la vallée

L'année 2015 s'achève et nous constatons une fois de plus qu'elle a été riche en événements.

En juin nous avons fêté les 40 ans du club, la présidente a retracé l'historique de l'association qui a eu comme présidents successifs : Jean Boivin, Pierre Letellier, Madame Courbet, Joseph Cherel, Madame Sybille et, depuis 2001 Denise Honoré. Le repas, ainsi que l'après-midi dansante, furent très conviviaux. 110 personnes participaient à cet anniversaire, et Olivier Barbette, notre maire, était présent.

Le 15 juin, 59 personnes partaient en car pour Honfleur. Le charme typique et authentique de cette petite cité ne nous a pas laissés indifférents. Nous nous sommes embarqués à bord du *Jolie France* pour une visite commentée dans l'estuaire de la Seine (découverte du pont de Normandie). Fin septembre nous avons effectué un très beau voyage de huit jours en Haute Corse. Le beau temps était avec nous et nous avons eu la chance d'avoir un guide et un chauffeur merveilleux. Nous étions 21 personnes et nous garderons un très bon souvenir de ce voyage.

Notre prochain concours de belote aura lieu le 26 janvier 2016.

Notre association est composée pour l'année 2015 de 131 adhérents – elle est ouverte à toute personne – notre but est de nous rassembler dans la joie et la bonne humeur et toute personne sera la bienvenue.

Rappel des activités

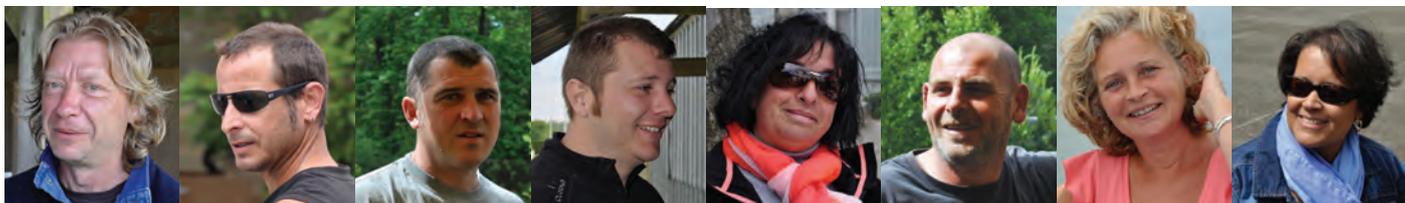
- 1^{er} et 3^e mardis du mois réunion des adhérents – jeux de carte – société etc.
 - 2^e et 4^e mardi du mois - marche rendez-vous 14 heures sur le parking salle des fêtes.
 - 3^e jeudi du mois - danse à partir de 14 h 00.
 - Le mercredi de 9 h 15 à 10 h 15 : gymnastique adaptée cours donnés par Chantal Douguet, kinésithérapeute.
- Ajoutons à cela deux repas conviviaux et un repas anniversaire par an, ainsi qu'un concours de belote en janvier.

Nous remercions les adhérents ainsi que les bénévoles pour leur soutien et leurs idées nouvelles afin que nous restions un club dynamique et joyeux.

Pour tous renseignements, téléphoner au 02 99 39 31 30.

Joyeux Noël et tous nos vœux de bonheur et de santé à tous pour 2016

Comité des fêtes



Parmi l'équipe du comité des fêtes (de g. à d.) : Yves Schmitt (président), Cyrille Guilly (vice-président), Erwann Abdon (trésorier), Julien Lecroere (secrétaire), Florence Vrabely, David Dauleu, Karine Baud et Sarah Chyra (membres).

Un comité des fêtes pour Mézières-sur-Couesnon

Le comité des fêtes a repris un nouvel élan en mars 2015 avec la constitution d'une équipe volontaire et enthousiaste présidée par Yves Schmitt.

Ce comité a pour ambition de proposer des manifestations festives, culturelles ou sportives à destination de toutes les générations, de créer des prétextes de rencontres pour développer liens et solidarité entre les habitants de Mézières. Yves Schmitt (Président), Cyrille Guilly (Vice-président), Erwann Abdon (Trésorier), Brenda Crestel (Trésorière adjointe) et Julien Lecroere (Secrétaire) constituent le bureau.

Sarah Chyra, David Dauleu, Florence Vrabely et Karine Baud sont membres actifs du comité.

« Mézières en musique »

« Mézières en musique », premier événement de ce tout nouveau comité, est né le 4 juillet dernier réunissant près de 300 personnes sur la place de l'église dans une ambiance musicale et décontractée. Le succès de cette manifestation amène le

comité des fêtes à la proposer de nouveau l'année prochaine. Rendez-vous est d'ores et déjà donné à tous les Méziérais le samedi 2 juillet 2016. Il est rappelé que toutes les personnes qui souhaitent se produire, seule ou en groupe, devant ce public participatif et bienveillant, peuvent contacter le comité des fêtes pour réserver leur place sur scène.

Du gospel à l'église de Mézières

Deux concerts de gospel ont été organisés début décembre dans l'église de la commune. Une belle initiative pour profiter d'un lieu particulièrement adapté aux voix ainsi qu'à l'esprit du gospel et pour entrer en famille dans les festivités de fin d'année. Plus de 300 billets ont été vendus pour ces concerts, réunissant des habitants de plusieurs communes voisines.

En mars 2016, un duo hilarant à ne pas manquer !

De nouveaux projets sont à l'étude en 2016, avec, pour ne dévoiler qu'une partie de la programmation... un duo



Le public a été conquis par la voix d'Aïda Dienne lors des concerts de gospel.

hilarant le samedi 12 mars 2016 : un Gahardais (José, alias Rémi Roger) et un Vieuvicien (René, alias Guillaume Patouillet) viendront à notre rencontre pour faire rire, de tout, de rien, de la vie à la campagne, de tout ce qui fait l'actualité de nos villages d'aujourd'hui et d'autrefois. Un spectacle comique teinté d'accent du pays gallo, proposé conjointement avec « Le Bouche à Oreilles » à ne rater sous aucun prétexte !

L'association lance un appel aux bénévoles

Enfin, comme toutes les associations, le comité des fêtes a besoin de bénévoles pour organiser ces manifestations. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe actuelle en apportant vos idées, vos envies et pour contribuer activement aux événements à venir.

Pour nous contacter :
comitefetesmezieres@orange.fr



« Mézières en musique » a rassemblé près de 300 personnes.

■ Club cycliste

C a y est! C'est fait!!! Le conseil d'administration de l'association l'a voté à l'unanimité. Créé en 2005 par l'actuel président Alain MELLET, le Club Cycliste du Coglais devient officiellement le Team Cycliste Méziérais et s'installe à Mézières-sur-Couesnon. Le club compte une quinzaine de licenciés.

Des sportifs qui s'illustrent

Les coureurs de cette équipe arboreront fièrement et régulièrement les couleurs de la commune sur les courses de la région et des régions avoisinantes. Si aucun coureur du club n'a remporté de victoire cette année, ils se sont cependant déjà illustrés durant l'année 2015. De nombreux podiums ont été obtenus. Ainsi, Denis LE FRANCOIS, Jean-Louis DANGUY et Mikaël POGAM se sont distingués en obtenant d'excellents classements.

Denis LEFRANCOIS obtient une deuxième place en quatrième catégorie et une superbe troisième place en troisième catégorie.

Jean-Louis DANGUY obtient une deuxième place et une cinquième place. Mikaël POGAM termine troisième de la course de Cuissai (Orne) et deuxième du classement des grimpeurs. Il obtient également une deuxième place au cyclo-cross d'Henanbihen (Côtes d'Armor).

Bruno RADIER a décroché une belle quatrième place à Médréac en début de saison. Alain MELLET s'est régulièrement montré à son avantage au cours de la saison.

Sixième à Banvou (Orne), septième à Yvetot-Bocage (Manche), il a, chaque fois, manqué peu de chose pour qu'il ne décroche un podium.

Quelques Méziérais composent les rangs de cette équipe et vous êtes invités à les rejoindre. Car, outre les coursiers qui adorent jouter sur leur vélo à la belle saison, le club accueille également les vététistes et les cyclotouristes.

Le Grand Prix de Mézières

Parmi les objectifs 2016, le traditionnel Grand Prix de Mézières aura lieu, pour sa sixième édition, le 21 mai. Une randonnée VTT et cyclotouriste devrait également être organisée.

■ ACC Foot

« Une équipe VÉTÉRAN et un engagement au Programme Éducatif Fédéral »



Le club et le mot du président

Avec 150 licenciés, le club reste solide. De nouveaux joueurs, dirigeants et parents ont rejoint le club et contribuent au bon fonctionnement.

À noter la création d'une équipe Vétéran. « L'engouement porté au club est toujours dans une bonne dynamique. Les efforts pour le développement de ce dernier portent leurs fruits. Les résultats des deux dernières saisons laissent entrevoir de belles choses pour l'avenir. L'image de notre club est présente sur tout le territoire. La création d'une équipe vétérans et la formation des jeunes montrent l'état d'esprit qui y règne. Les finances sont saines. J'espère que l'énergie mise à la disposition du club par de nombreux bénévoles, permettra de pérenniser tous nos adhérents. »

Éducateur

Les entraînements jeunes sont toujours assurés par l'éducateur de l'OSPAC, en compagnie de notre éducateur Eddy Tubach (titulaire des CCF1 et CFF2 et en cours du CCF3).

Entraînement

Les séances d'entraînement se déroulent le mardi soir de 18h15 à 19h15 pour les U6/U7, le mercredi après-midi à partir de 15h45 sur des créneaux d'une heure se succèdent les autres catégories U8/U9 – U10/U11 – U12/U13 – U14/U15 sur le terrain ou à la salle des sports de Saint Jean. Une séance supplémentaire est proposée

le lundi soir de 17h30 à 19 heures pour les U10/U11 à Saint Jean, et une le vendredi soir de 17h30 à 18h30 pour les U12/U13 et U14/U15 à Livré. Un BUS ayant été mis en place à la sortie des collèges de Saint-Aubin pour déposer les enfants à Livré.

Vie du club

Le club a décidé de s'engager dans le PEF afin de poursuivre l'éducation de nos enfants en abordant des thèmes tels que: Santé/Engagements Citoyens/ Environnement/Fair play/Règle de jeu et arbitrage/Culture foot.

Nos jeunes U13 ont eu l'honneur d'être sollicités comme ramasseurs de balles pour le match de CFA2 AGL face au Stade Lavallois, et nos U15 au Stade Rennais lors de la venue de Troyes.

Partenaires (un grand merci)

Garage Thierry Repessé, SARL Luneau, Cuisine Jeanne, Sylvain Jourdan, Bernard Viel, Galle TP, EPC du Couesnon, Transport du Couesnon, Huchet Rennes BMW, Leray Jean-François, Lessard Motoculture, MGF Maçonnerie, Jacqueline Coiffure, Taxi Dannie, Axa, Redpepper, Canon, Les Courtils de Monchevron, Boulangerie Gestin, LMP Sports et les trois municipalités. Merci également aux deux derniers partenaires RMA/Transport GREHAL qui ont permis d'effectuer l'acquisition d'une tonnelle.

Projets et manifestations

Les projets pour la saison 2015/2016 :

- Soirée des bénévoles
- Déplacement au Stade Rennais/Avranches
- Tournoi en salle senior, U11 et U13 5 et 6 février
- Repas du club 2 avril
- Tournoi en herbe U11 et 13 4 juin
- Animation PEF (fin décembre/février/avril et juin)

Pour tous renseignements :

- le site du club <http://www.acc-foot.fr>
- l'adresse courriel president@acc-foot.fr
- par téléphone au 0683780370
- par courrier à M. Folliot Vincent
7 La Pâqueraie
35140 Saint-Jean-sur-Couesnon

• Horaires du secrétariat de mairie (Tél. : 02 99 39 36 43)

Lundi : 8 h 30 – 12 h 00/14 h 00 – 19 h 00
Mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h 00
Samedi : 9 h 00 – 12 h 00 - Fermé le jeudi.

• Heures d'ouverture de l'agence postale communale (Tél. : 02 99 66 39 82)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9 h 45 – 11 h 45 (fermé le jeudi)
Samedi : 10 h 15-12 h 00

• Informations paroissiales

Prêtre de la paroisse : Père Pierre LAMBALLAIS
Tél. : 02 99 39 11 62
En cas de décès, prévenir M^{me} Denise HONORÉ
Tél. : 02 99 39 31 30

• SMICTOM (02 99 94 34 58)

Consignes de collecte

Jour de collecte des sacs jaunes : mardi.
Collecte des ordures ménagères : vendredi.
Le bac à ordures ménagères et le sac jaune doivent être présentés à la collecte sur le pictogramme bleu matérialisé au sol, la veille au soir de la collecte. Après la collecte, le bac ne doit pas rester sur la voie publique. Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, les collectes sont décalées au lendemain du jour normal de collecte à partir du jour férié.

• Horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint-Aubin-du-Cormier

Lundi, mardi, mercredi :
de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Jeudi : de 9 à 12 heures
Vendredi et samedi :
de 9 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures

• Dépôt de déchets verts

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou compostés. Il est interdit de les déposer dans les chemins ruraux ou sur les propriétés privées voisines.

• Élagage des arbres

Les branches des arbres et des haies qui avancent sur les voies communales et chemins ruraux doivent être élagués afin de ne pas gêner la circulation routière et piétonne, et de ne pas toucher les réseaux aériens (électricité, téléphone et éclairage public). L'élagage incombe aux propriétaires et non à la commune.

• Transport

Ehop est un réseau de covoiturage départemental spécialiste du domicile-travail. Économique, responsable et solidaire, Ehop vous met en relation avec d'autres

covoitureurs de votre territoire. Covoiturez quand vous voulez et d'où vous voulez ! Pour s'inscrire, c'est simple, gratuit, et c'est ici : www.ehop-covoiturage.fr

• Recensement

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet ! www.le-recensement-et-moi.fr

• Journée d'appel de préparation à la défense

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie dans le mois de leur seizième anniversaire. La mairie vous délivrera une attestation de recensement. Attention, ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, le Baccalauréat ou le permis de conduire). Vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

• Programme « Breizh Bocage »

Le programme Breizh Bocage a pour objectif la création et la préservation de haies bocagères. Partie intégrante de notre paysage, le bocage a de nombreux avantages pour la qualité de l'eau, la diminution de l'érosion, la biodiversité, etc. Le Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon, via le programme Breizh Bocage, vous aide dans vos démarches de reconstitution du bocage. Les personnes intéressées et souhaitant plus d'informations peuvent contacter le technicien bocage avant le 31 mai 2016.

Renseignements :

Romain Decensé au 06 23 17 02 31
Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon
35 133 LA SELLE EN LUITRÉ
02 23 51 00 97 - hautcouesnon@wanadoo.fr

• Les actions auprès des seniors au sein du territoire communautaire

Depuis septembre 2015, des animations sont proposées aux seniors se sentant seuls et/ou étant isolés.

1. Des conférences délocalisées de l'UTL 2.
2. Des animations de proximité proposées en partenariat avec l'ADMR.
3. Un réseau de convivialité : en 2015, 44 bénévoles accompagnaient 87 seniors.
4. Un référent « seniors » a été désigné en conseil municipal. Il favorise la transmission d'information entre la communauté de communes et la commune.

Contact : communauté de communes de Saint-Aubin-du-Cormier. Tél. : 02 99 39 22 94

Agenda 2016

8 janvier – Vœux du maire

27 février – Repas de l'école privée

12 mars – Spectacle comique (comité des fêtes)

19 mars – Repas de l'ACCA Chasse

3 avril – Chasse aux œufs (comité des fêtes)

10 avril – Vide grenier (école privée)

24 avril – Balade en forêt (amicale laïque)

14 mai – Trail des Joggers du Couesnon

28 mai – Journée multisports

19 juin – Kermesse de l'école privée

19 juin – Concours de palet

25 juin – Fête de l'école publique

2 juillet – Mézières en musique

Comice agricole du canton de Saint-Aubin-du-Cormier

Le comice agricole se tiendra le samedi 2 juillet 2016, à La Chapelle-Saint-Aubert. L'entrée est gratuite.

Au programme : concours bovins et de chevaux, concours de labour, présentation des génisses par nos éleveurs en herbe, exposition de matériel agricole...

Contact : mairie de La Chapelle-Saint-Aubert - Tél. : 02 99 98 82 44 ou G. Leonard : 06 82 26 76 52
la.chapelle.saint.aubert@wanadoo.fr

Mairie de Mézières-sur-Couesnon
Place de la mairie - 35 140 Mézières-sur-Couesnon
Tél. : 02 99 39 36 43 - Fax : 02 99 39 32 53
E-mail : commune-de-mezieres-sur-couesnon@wanadoo.fr
<http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr>
Directeur de la publication : Olivier Barbet, Maire
Conception éditeur & graphique : Structure Visuelle
Tél. : 02 99 39 31 59
E-mail : structurevisuelle@wanadoo.fr
Impression : Labbé, Lécousse